



Directeur/ directrice
Service des ressources humaines
Poste régulier – Temps plein

Notre CULTURE, *c'est la* NATURE.

S'établir à Mont-Tremblant, des choix... peu importe votre NATURE : bord de l'eau, montagne, milieu naturel, urbain et villageois. Un terrain de jeux à ciel ouvert!

La Ville de Mont-Tremblant déborde d'activités sportives et culturelles : pistes cyclables, de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre, complexe aquatique aréna, circuit d'entraînement pour vélo, course à pied, natation, parc récréatif de vélos, golfs, salles d'exposition, salle de spectacles, bibliothèques, spectacles en plein air, marché d'été et plus encore.

Une ville pour tous avec ses garderies, écoles primaires, école secondaire, Centre collégial, centre de formation professionnelle, Université du 3^e âge.

Changer de NATURE, c'est facile avec le transport en commun gratuit de la Ville et la carte *Vivre Mont-Tremblant*.

Notre mission :

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes, dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

Elle favorise l'équilibre et l'harmonie dans toutes ses sphères d'intervention.

Elle améliore de façon constante l'expérience Mont-Tremblant et encourage un mode de vie sain et actif.

Elle assure la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Elle se base sur les principes de développement durable afin d'assurer une économie forte et variée de son territoire.

Les personnes intéressées à postuler doivent transmettre leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant 16 h 30 le 31 mars 2020.

Par la poste :

Service des ressources humaines
Affichage 2020-30-RH
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant QC J8E 1V1

Par courriel :

ressourceshumaines@villedemont-tremblant.qc.ca

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité de la direction générale, le directeur ou la directrice du Service des ressources humaines accompagne l'équipe et exerce un rôle d'expert-conseil innovant auprès de la direction générale, du conseil municipal et de la direction des autres services. Il ou elle planifie, organise, dirige et coordonne l'ensemble des activités du service, notamment le développement organisationnel, les relations industrielles, la santé et sécurité au travail et les assurances collectives.

Visionnaire, cette personne contribue de manière significative à la transformation de l'organisation. Elle agit notamment comme personne-ressource pour soutenir et poursuivre la mobilisation du personnel vers l'atteinte des objectifs organisationnels. Elle négocie les conventions collectives des différents groupes de travail de la Ville, assure un support au personnel-cadre relativement à l'application et à l'interprétation de celles-ci ainsi qu'à la résolution de litiges et de règlements de griefs. De plus, elle oriente, recommande et élabore les politiques et les programmes de gestion des ressources humaines et coordonne leur mise en œuvre.

Une description complète des tâches reliées à la direction du Service des ressources humaines est disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : www.villedemont-tremblant.qc.ca

Exigences :

Savoir

- Détenir un baccalauréat en relations industrielles, en gestion des ressources humaines ou dans un domaine connexe.
- Détenir le titre de CRHA, un atout.
- Posséder une formation complémentaire en gestion.
- Connaître les *Lois du travail* et leur application aux relations de travail, au développement organisationnel, à la rémunération et à la gestion du changement.
- Avoir une bonne connaissance en gestion budgétaire et en administration.
- Avoir une bonne connaissance de la suite Microsoft Office.
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Savoir-faire

- Posséder un minimum de huit (8) années d'expérience dans le domaine de l'emploi, préférablement dans le milieu municipal, dont un minimum de cinq (5) années dans un poste de gestion.
- Avoir une expérience dans la supervision d'employés syndiqués et dans l'application d'une convention collective.

Savoir-être et compétences clés en gestion

- Démontrer du leadership et des aptitudes pour la mobilisation d'équipe avec un sens développé du service à la clientèle et des relations interpersonnelles.
- Faire preuve de tact et de discrétion.
- Démontrer des aptitudes à résoudre des problèmes de façon novatrice.
- Posséder un esprit d'analyse et de synthèse.
- Posséder des aptitudes en négociation et en médiation.
- Faire preuve de flexibilité, de discernement et de rigueur.